

## **FORTES CHALEURS ET CANICULE - INFORMATIONS POUR LES DÉTENTEURS D'ANIMAUX**

**En cas de canicule, les recommandations faites aux humains sont en principe également valables pour les animaux.**

Les capacités d'adaptation des animaux malades, très jeunes, âgés, ou encore détenus en plein air peuvent être spécialement mises à contribution lors de fortes chaleurs. Il convient donc de veiller au respect de quelques principes de base afin de préserver leur santé.

✓ **Abreuvez bien vos animaux :**

De l'eau doit être librement accessible et en quantité suffisante, tout particulièrement pour les animaux détenus en votre absence.

✓ **Donnez l'accès à l'intérieur ou à un espace ombragé :**

Les animaux ne doivent pas être exposés longtemps et sans protection à des conditions météorologiques extrêmes, selon les dispositions de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Si vous devez laisser votre animal chez vous, fermez les stores et les volets. Pour les animaux détenus en plein air, l'OPAn précise qu'ils doivent avoir accès à un abri naturel ou artificiel adéquat lors de conditions extrêmes.

✓ **Limitez les sorties et effectuez-les tôt le matin ou tard le soir :**

Pendant la balade, préférez les espaces ombragés et évitez le bitume brûlant qui peut abîmer les coussinets des chiens.

✗ **Ne laissez jamais votre animal seul dans la voiture :**

Même pour quelques minutes et même si les fenêtres sont entrouvertes, prenez votre animal avec vous ou laissez-le chez vous.

En cas de transport d'animaux de rente, il est important de veiller à bien aérer les remorques et à adapter les temps de transport aux conditions.

Si même en respectant les précautions d'usage, votre animal présente les symptômes d'un coup de chaleur (augmentation de la température, regard fixe, une hyperventilation, des gencives rouge vif ou violacées notamment), rafraîchissez - le en le douchant ou en humidifiant son corps à l'eau fraîche, en le plaçant à l'ombre et au calme, en l'abreuvant (sans le forcer). En cas de doute ou si la situation se dégrade, contactez votre vétérinaire traitant.